



Les Archers Suresnois

ont le plaisir de vous inviter les

Samedi 11 et dimanche 12 décembre 2021

à leur **CONCOURS SALLE 2 x 18m** Sélectif pour le Championnat de France

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE pour accéder au gymnase

ET APPLICATION DES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR

**Attention chaque archer devra avoir son repose arc, pas de tréteaux installés
Les chaussures de type tennis sont obligatoires.**

Mur de tir avec éclairage LED – Normes FFTA – Agrément FFTA 0892199

Lieu du concours :

Stade MAURICE HUBERT - Gymnase J.B. AUBRY

21, rue A. Maistrasse – 92500 Rueil Malmaison

Parking gratuit 50 places dans le stade, entrée rue Victorien Sardou - **accès à partir de 8h00 le matin**

Horaires des tirs :



	SAMEDI	DIMANCHE	
Echauffement sur cible 30 mn	14h00	9H00	14H00
Début des tirs comptés	14h30	9h30	14H30

- **Ouverture du greffe 1 heure avant le début de l'échauffement. PAS D'ACCES AVANT**
- Contrôle du matériel 15 mn avant début de l'échauffement
- A l'issue de l'échauffement, les blasons ne seront pas changés sauf nécessité.
- Une buvette sera à votre disposition pendant la durée du concours.

Blasons :

- Arc classique - Arc nu : Ø 40 - trispot vertical sur demande
- Arcs à poulies : trispots verticaux
- Cadets et juniors : Ø 40 - trispot vertical sur demande
- Benjamins, minimes : Ø 60 -
- Poussins : Ø 80 uniquement samedi après-midi.

7 cibles réservées sur le départ de samedi après-midi pour les catégories JEUNES jusqu'au 01/12/2021

Remise des Récompenses :

- Aux trois premiers de chaque catégorie.
- Coupe par équipe Classique/Compound/Arc nu - Homme/Dame. (Equipes mixtes non autorisées)
- Challenge ANDRE CHAUMONT : 2 compounds + 2 classiques (sauf minimes et benjamins).

Remise des récompenses dimanche vers 17h30 suivie d'un verre de l'amitié.

Les récompenses non retirées restent la propriété du club.

Le suivi des inscriptions et les résultats seront disponibles sur

<http://www.lesarcherssuresnois.fr>

Inscriptions :

Tarif : 9.00 euros toutes catégories

Inscription par mail obligatoire à concours@lesarcherssuresnois.fr

Les équipes seront déclarées par le premier archer du Club ou de la Cie à tirer

Pour mémoire :

- Licence ou tout justificatif en accord avec le règlement FFTA en vigueur – Attention Pièce d'identité obligatoire si la photo n'est pas sur la licence.
- L'utilisation des flèches carbone est sous la responsabilité des Archers.

